

Séance ordinaire du 26 février 2018

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingt-sixième jour du mois de février deux mille dix-huit à dix-huit heures trente, à la salle du conseil, 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du conseil Serge Côté.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2018-01-10

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 26 février 2018, tel qu'il est modifié par l'ajout des affaires suivantes :

« Développement économique et promotion

Demande d'aide financière dans le cadre du *Programme Mobilisation – Diversité* du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
Document d'aide à la décision DEV-2018-025 »

« Gestion du capital humain

Embauche temporaire d'une assistante-greffière à la Direction du greffe
Document d'aide à la décision GCH-2018-014 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-01-11

Période de questions

Environ 15 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2018-01-12

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 février 2018

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 12 février 2018, tel qu'il est modifié à la résolution CV-2018-00-89 « Financement des dépenses relatives à l'acquisition du matériel pour la codification des poteaux d'incendie et à la mise à niveau du parc d'équipements d'intervention » par la suppression du premier alinéa.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-01-13

Dépôt d'un avis de changement à la déclaration des intérêts pécuniaires de membres du conseil de la Ville

L'avis de changement à la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau et Clément Genest est déposé.

CV-2018-01-14

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 6, 12 et 13 février 2018

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 6, 12 et 13 février 2018 est déposé.

CV-2018-01-15

Entente de collaboration en matière de recherche et de développement pour la valorisation de sols contaminés par des éléments traces métalliques pour la production de biomasse à des fins énergétiques à intervenir avec Agriculture Canada

[Document d'aide à la décision ENV-2018-004](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

Sous réserve de l'autorisation nécessaire à cette fin en vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, de conclure l'entente de collaboration en matière de recherche et de développement pour la valorisation de sols contaminés par des éléments traces métalliques pour la production de biomasse à des fins énergétiques à intervenir avec Agriculture Canada, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision ENV-2018-004, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à requis pour donner plein effet à la présente résolution.

De demander, conformément à la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, l'autorisation requise afin de conclure cette entente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-01-16

Désignation d'un représentant à la table de concertation de l'organisme du Bassin-versant de la zone du chêne

[Document d'aide à la décision ENV-2018-009](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De désigner monsieur Christian Guay, chef du Service de la mise en valeur des écosystèmes de la Direction de l'environnement à titre de représentant de la Ville au sein de l'organisme du Bassin-versant du chêne, et de désigner monsieur Jérôme Carrier, technicien en environnement responsable des cours d'eau du Service de la mise en valeur des écosystèmes de la Direction de l'environnement, à titre de substitut.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-01-17

Nomination d'une représentante des usagers des services de transport adapté pour personnes handicapées au sein du conseil d'administration de la Société de transport de Lévis

[Document d'aide à la décision INF-2018-004](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De désigner madame Nathalie Plante à titre de représentante des usagers des services de transport adapté aux besoins des personnes handicapées au sein du conseil d'administration de la Société de transport de Lévis, tel qu'il a été recommandé par la résolution 2018-006 de cette société.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-01-18

Modification de la résolution CV-2018-00-38 « Approbation du Règlement numéro 147 de la Société de transport de Lévis autorisant un emprunt à long terme de 1 135 000\$ pour le financement de divers projets prévus »

[Document d'aide à la décision INF-2018-005](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De modifier la résolution CV-2018-00-38 « Approbation du Règlement numéro 147 de la Société de transport de Lévis autorisant un emprunt à long terme de 1 135 000\$ pour le financement de divers projets prévus » par la modification, à l'alinéa, du montant « 1 315 000 \$ » par le montant de « 1 135 000 \$ ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-01-19

Modification de la résolution CV-2015-01-35 « Engagement envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à l'égard des travaux relatifs aux postes de pompage PP-5, PP-7 et SN-M (secteurs Saint-Étienne-de-Lauzon et Saint-Nicolas) »

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-004](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De modifier la résolution CV-2015-01-35 « Engagement envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à l'égard des travaux relatifs aux postes de pompage PP-5, PP-7 et SN-M (secteurs Saint-Étienne-de-Lauzon et Saint-Nicolas) » par le remplacement, au premier paragraphe de l'alinéa, du numéro de document d'aide à la décision « INF-GEN-2015-016-R-1 » le numéro « INF-GEN-2018-004 ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-01-20

Financement de la dépense relative au remplacement du système de billetterie électronique pour l'émission de constats d'infraction

[Document d'aide à la décision POL-2018-002](#)

Il est proposé par Isabelle Demers
Appuyé par la conseillère Janet Jones

Pour financer la dépense relative au remplacement du système de billetterie électronique pour l'émission de constats d'infraction, d'affecter un montant de 400 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux et ce, à compter de l'an 2019 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-01-21

Support logistique pour l'activité *Relais pour la vie* 2018 et ouverture de terrains pour la tenue de cette activité

[Document d'aide à la décision DVC-SOC-2018-006](#)

Il est proposé par Amélie Landry
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De maintenir le support logistique de la Ville, sans frais, pour l'activité *Relais pour la vie*, du 2 au 3 juin 2018, tel qu'il est précisé à la fiche de prise de décision DVC-SOC-2018-006.

D'ouvrir les terrains de baseball 2 et 4 et les terrains de soccer plateaux 1 et 2, ainsi que la piste de 400 mètres au parc Stade Georges-Maranda sur la rue Vincent-Chagnon (secteur Lévis), à compter de 23 h le 2 juin 2018 jusqu'à 7 h le 3 juin 2018, pour la tenue de l'activité *Relais pour la vie 2018*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-01-22

Approbation du Règlement 517-17 de la Ville de Saint-Gilles [Document d'aide à la décision URBA-2018-026](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'approuver le Règlement 517-17, adopté le 10 juillet 2017 par le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Gilles, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2018-026. Ce règlement a pour objet de décréter l'annexion à la Municipalité de Saint-Gilles d'une partie du territoire de la ville délimitée par la description technique et le plan faits le 2 juin 2017 par Daniel Ayotte, arpenteur-géomètre, sous le numéro 13 416 de ses minutes.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-01-23

Acquisition par expropriation de servitudes de stabilisation des berges sur une partie des lots 2 435 453 et 2 435 454 du cadastre du Québec (rue Saint-Laurent, secteur Lévis) [Document d'aide à la décision DEV-2018-005](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'acquérir par voie d'expropriation une servitude réelle et perpétuelle de stabilisation des berges sur une partie du lot 2 435 453 du cadastre du Québec, d'une superficie de 581,7 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan préparé par Pierre Grégoire, arpenteur-géomètre, sous le numéro 9 600 de ses minutes (parcelle C), telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2018-005, et d'autoriser le procureur mandaté à cet effet à entreprendre les procédures d'expropriation de cet immeuble et à signer tout document à cet effet.

D'acquérir par voie d'expropriation une servitude réelle et perpétuelle de stabilisation des berges sur une partie du lot 2 435 453 de ce cadastre, d'une superficie de 344,6 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan préparé par Pierre Grégoire, arpenteur-géomètre, sous le numéro 9 600 de ses minutes (parcelle D), telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser le procureur mandaté à cet effet à entreprendre les procédures d'expropriation de cet immeuble et à signer tout document à cet effet.

D'acquérir par voie d'expropriation une servitude réelle et perpétuelle de stabilisation des berges sur une partie du lot 2 435 454 de ce cadastre, d'une superficie de 46,1 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan préparé

par Pierre Grégoire, arpenteur-géomètre, sous le numéro 9 600 de ses minutes (parcelle E), telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser le procureur mandaté à cet effet à entreprendre les procédures d'expropriation de cet immeuble et à signer tout document à cet effet.

D'acquérir par voie d'expropriation une servitude réelle et perpétuelle de stabilisation des berges sur une partie du lot 2 435 454 de ce cadastre, d'une superficie de 1 826,1 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan préparé par Pierre Grégoire, arpenteur-géomètre, sous le numéro 9 600 de ses minutes (parcelle F), telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser le procureur mandaté à cet effet à entreprendre les procédures d'expropriation de cet immeuble et à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-01-24

Financement de la dépense additionnelle pour la réalisation de la *Boucle du Grand défi Pierre Lavoie*

[Document d'aide à la décision DEV-2018-012](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De financer la dépense additionnelle pour la réalisation de la *Boucle du Grand défi Pierre Lavoie* au montant maximal de 40 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-01-25

Politique d'approvisionnement

[Document d'aide à la décision APP-2018-028](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par Karine Laflamme

D'adopter la *Politique d'approvisionnement*, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-2018-028.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-01-26

Dépôt de listes de certains contrats au 30 novembre 2017

[Document d'aide à la décision APP-2018-017](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 30 novembre 2017, sont déposées, à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 30 novembre 2017

(article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou une employée ou employé du 1^{er} janvier au 30 novembre 2017, avec une même cocontractante ou un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou un employée ou employé du 1^{er} au 30 novembre 2017, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).

CV-2018-01-27

Adoption de la politique d'utilisation des actifs informationnels [Document d'aide à la décision TI-2018-002](#)

Il est proposé par Isabelle Demers
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'adopter la *Politique d'utilisation des actifs informationnels*, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision TI-2018-002.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-01-28

Avis de motion du Règlement RV-2018-17-90 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de la zone H1069 sur le chemin du Sault, secteur Saint-Romuald) et présentation du projet de règlement [Document d'aide à la décision URBA-2018-018](#)

Le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2018-17-90 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet de créer la zone résidentielle H1069 à même une partie de la zone H1007 et de prévoir les usages autorisés et des normes applicables à ces usages.

La greffière dépose et présente le Projet de règlement RV-2018-17-90 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement comme suit :

Ce Projet de règlement vise à autoriser les habitations multifamiliales dans la nouvelle zone H1069, créée à même la zone H1007, située entre la rue Paul-Émile-Dubé et l'école secondaire de l'Aubier sur le chemin du Sault (secteur de Saint-Romuald).

En vertu du *Schéma d'aménagement et de développement*, le site est localisé à l'intérieur d'une affectation « consolidation urbaine » et localisé à moins de 400 mètres de l'axe structurant (boulevard Guillaume-Couture).

Un projet de développement résidentiel est projeté sur un grand terrain vacant situé en retrait du chemin du Sault à l'intérieur de la zone H1069. En plus des nouveaux usages et des nouvelles normes (marges et hauteurs) autorisés, des dispositions spécifiques sont intégrées à la réglementation afin de respecter les densités résidentielles nettes minimales prescrites au *Schéma d'aménagement et de développement*. La nouvelle zone créée, adjacente aux résidences sur la rue Paul-Émile-Dubé, autorisera des bâtiments jusqu'à quatre étages (12,5 mètres) maximum. Les marges latérales sont définies pour favoriser le respect de l'intimité des cours arrière des propriétés existantes.

CV-2018-01-29

Avis de motion du Règlement RV-2018-17-91 sur la gestion contractuelle et présentation du projet de règlement

[Document d'aide à la décision APP-2018-018-R-1](#)

Le membre du conseil de la Ville Janet Jones donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2018-17-91 sur la gestion contractuelle.

Ce règlement a pour objet de prévoir des mesures pour l'adjudication, la passation et la gestion des contrats accordés par la Ville.

La greffière dépose et présente le Projet de règlement RV-2018-17-91 sur la gestion contractuelle comme suit :

Ce Projet de règlement prévoit de nouvelles dispositions en matière de gestion contractuelle, et ce, tout en respectant les principes de mise en concurrence et de transparence et en appliquant les bonnes pratiques adaptées aux différentes conditions des marchés.

CV-2018-01-30

Adoption du Projet de règlement RV-2018-17-90 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de la zone H1069 sur le chemin du Sault, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-018](#)

Il est proposé par la conseillère Karine Lavertu
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Projet de règlement RV-2018-17-90 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2018-018.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-01-31

Adoption du Règlement RV-2018-17-87 établissant un programme de subvention pour l'acquisition de couches réutilisables

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2018-001-R-1](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2018-17-87 établissant un programme de subvention pour l'acquisition de couches réutilisables a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'établir un programme de subvention doté d'une enveloppe budgétaire de 20 000 \$ (10 000 \$ par année sur deux ans) pour l'acquisition de couches réutilisables ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par Amélie Landry

D'adopter le Règlement établissant un programme de subvention pour l'acquisition de couches réutilisables, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision ENV-MR-2018-001-R-1.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-01-32

Adoption du Règlement RV-2018-17-88 modifiant le Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats (prélèvement des eaux et leur protection)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-008](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2018-17-88 modifiant le Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'actualiser certaines dispositions de ce règlement, et ce, à la suite de l'entrée en vigueur du *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par Isabelle Demers

D'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2018-008.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-01-33

Demande d'aide financière dans le cadre du *Programme Mobilisation – Diversité* du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion

[Document d'aide à la décision DEV-2018-025](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De déposer une demande d'aide financière au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion dans le cadre du *Programme Mobilisation – Diversité*, et de mandater la Direction du développement économique et de la promotion pour déposer cette demande.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-01-34

Embauche temporaire d'une assistante-greffière à la Direction du greffe [Document d'aide à la décision GCH-2018-014](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par Amélie Landry

D'embaucher temporairement Me Anne Bernier au poste cadre contractuel d'assistante-greffière à la Direction du greffe, et d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat de travail à intervenir entre les parties.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-01-35

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2018-01-36

Félicitations à mesdames Axelle Bouchard, Malory Hallé, Andréanne Lamonde et Arianne Ouellet-Paradis

Il est proposé par la conseillère Karine Lavertu
Appuyé à l'unanimité

De féliciter mesdames Axelle Bouchard, Malory Hallé, Andréanne Lamonde et Arianne Ouellet-Paradis, représentantes du Club de patinage artistique de Charny, pour s'être qualifiées pour les Championnats provinciaux de patinage *Star / Michel Proulx 2018* qui se dérouleront du 1^{er} au 4 mars 2018 à Victoriaville, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-01-37

Félicitations à monsieur Kevin Bélanger

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé à l'unanimité

De féliciter monsieur Kevin Bélanger, étudiant au MBA Global Business, qui est l'un des 100 candidats sélectionnés pour participer au *MBA World Summit 2018*, qui se tiendra du 14 au 16 mars 2018 au Cap en Afrique du Sud, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-01-38

Période de questions

Personne ne prend la parole.

CV-2018-01-39

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

À 19 heures 15, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
